

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au local 140, lundi 22 octobre 2018 à 18h30.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Marie-France Loïselle, parent
Monsieur Patrick Giroux, parent
Madame Anne-Marie Bourgeois, parent
Madame Stéphanie Gendreau, parent
Madame Édith Provençal, parent
Madame Amélie Ferland, parent substitut
Madame Annie Beauchemin, soutien
Madame Lyne Morin, enseignante
Madame Chantal Olivier, responsable du service de garde
Monsieur Michel Gévry, enseignant
Monsieur Brian Kent, enseignant
Madame Amey-Lee Martel, enseignante

Sont absents :

Madame Maritsa Urquizo, membre de la communauté
Monsieur Kalhid Eddabouzi, parent (arrivé à 18 h 52)

Il y a quorum.

Marie-France, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h34 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Giroux et secondé par Edith Provençal d'accepter l'ordre du jour tel quel.

21CE1819-011

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Madame Lise Arel, grand-mère d'une élève de notre école, demande la position de l'école face au cours d'éducation sexuelle. Charles l'informe que l'école adopte la même position que la commission scolaire. Les enseignants ont reçu ou recevront une formation d'ici quelques semaines et l'enseignement se fera selon le programme.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 septembre 2018

Il est proposé par Michel Gévry et secondé par Lyne Morin d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

21CE1819-012

Adopté à l'unanimité

5. Critères de sélection d'une direction d'école

Charles quitte afin que le conseil puisse discuter. Une feuille a été présentée aux membres, Marie-France et Annie expliquent le processus de sélection lorsqu'une direction doit changer d'école. Après discussion, il a été décidé de garder tel quel les critères.

Il est proposé par Amey Lee Martel et secondée par Kalhid Eddabouzi d'accepter les critères de sélection d'une direction tel que discuté.

21CE1819-013

Adopté à l'unanimité

6. Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Charles Raiche explique les critères pour utiliser ce budget.

Il est convenu d'utiliser ce budget pour :

- Frais de gardiennage
- Frais de transport
- Petites bouchées

Il est proposé par Brian Kent et secondé par Michel Gévry d'accepter l'utilisation du budget tel que présenté.

21CE1819-013

Adopté à l'unanimité

7. Sorties éducatives

Charles explique les différentes mesures ministérielles qui permettront d'offrir des activités gratuites aux élèves.

Il présente également le tableau des différents degrés avec la listes des activités. Une seule activité payante sera offerte aux parents et ceux-ci devront manifester leur intérêt par un coupon-réponse.

L'activité payante aura lieu seulement si plus de 90% des parents acceptent.

Amey nous informe qu'elle a eu un don d'un parent de sa classe de 350\$ pour bonifier les activités sportives de sa classe.

Il est proposé par Chantal Olivier et Anne-Marie Bourgeois d'accepter la liste des activités de tous les niveaux telles que présenté.

21CE1819-014

Adopté à l'unanimité

8. Location de salle

Charles nous présente les nouvelles procédures concernant la location des locaux dans l'école. (contrat, frais, exigences, taxes)

Il explique que le CE a le pouvoir de modifier les frais de location à zéro pour certains utilisateurs, mais que les taxes se doivent d'être chargées.

Après discussion, il est entendu que les frais de location seront nuls pour le parascolaire offert exclusivement à nos élèves et que les taxes reliées à ces frais de location seront payées par le surplus cumulés des dernières campagnes de financement.

Charles estime le montant des taxes comme suit :

- Parascolaire Basket-ball : 144 \$
- Parascolaire Karaté : 19\$
- Parascolaire Echecs : 19 \$

Il est proposé par Edith Provençal et appuyé par Khalid Eddabouzi que les frais de location soient nuls et que les taxes soient payés par le surplus FDS.

21CE1819-015

Adopté à l'unanimité

9. Convention de gestion

Charles nous présente et fait la lecture du bilan de la convention de gestion 2017-2018.

Charles nous informe que le CE se doit d'élaborer et de mettre en place un comité de pilotage afin de faire l'élaboration de la prochaine convention de gestion.

Charles recommande que le comité soit constitué de :

- 2 parents
- 2 membres du personnel de l'école
- 1 membre d'un CPE
- 1 membre de l'organisation de Passe-Partout
- 1 membre de la maison des familles de Granby.

Après discussion, il est convenu que Marie-France Loïselle et Patrick Giroux agiront à titre de parents et qu'Annie Beauchemin sera un des membres du personnel.

Stéphanie contactera Maritsa afin de savoir son intérêt comme membre de la maison des familles.

Un contact avec des membres des centres de la petite enfance se fera d'ici 2 jours.

Il est prévu qu'il y ait entre 6 et 10 rencontres d'ici mars 2019. (date limite pour remettre la nouvelle convention de gestion.

10. Rapport du service de garde

Chantal nous informe que le projet Tandem actif est débuté.
Le thème de cette année : la flexibilité

Elle nous informe également qu'il y a 125 élèves réguliers et 47 élèves sporadiques au service de garde.

11. Rapport de l'OPP

Annie Beauchemin informe qu'il y a eu un sondage d'intérêt envoyé aux parents. Il n'y a pas eu d'intérêt pour qu'il y ait un comité OPP, mais plusieurs parents ont manifesté l'intérêt de bénévolat pour plusieurs activités (campagne de financement, semaine des enseignants, etc.)

12. Rapport du délégué de parents

Patrick nous informe qu'il n'y a pas eu de sujet important lors de la séance de septembre.

13. Rapport de la direction

13.1 EHDAA

Charles nous présente le pourcentage de tâches des professionnels.

- 50 % de psychoéducation
- 35% d'orthophoniste
- 35% psychologue
- 31 heures d'éducation spécialisée.

Charles fera une demande d'aide supplémentaire de TES prochainement.

Il nous informe qu'il a présenté 6 dossiers d'élèves au ministères.

13.2 Formation des surveillants/éducatrices

Monsieur Maurice Tremblay, conseiller pédagogique, et madame Claudine Martin, travailleuse social, feront des ateliers pour les surveillantes et les éducatrices sur les interventions positives prochainement.

13.3 Ateliers sur la lecture et l'écriture

Charles informe que les ateliers ont débuté la semaine passée.

13.4 Formation pour développer un spécialiste

La formation a été annulé puisque notre école n'est pas ciblée cette année.

13.5 Conteneur

Charles nous informe qu'afin du compte le conteneur ne sera pas livré puisque la ville de Granby s'y est opposé.

Une remise sera donc construite en remplacement du conteneur.

13.6 Formation des bénévoles heure du dîner.

Charles informe que les bénévoles sur l'heure du dîner ont été rencontré et formé par Annie Beauchemin, la secrétaire, qui a volontairement voulu aider dans ce dossier.

13.7 Campagne de financement

La campagne de financement débutera sous peu, c'est-à-dire du 22 octobre au 5 novembre.

13.8 Fondation Pierre Breton

Charles nous informe que notre école a été choisis cette année. Le montant reçu servira à offrir des collations santé ainsi que des repas dépannages.

14. Correspondances

Aucune correspondance

15. Question diverses

Marie-France demande pourquoi le traiteur donne des bouteilles d'eau en plastique. Elle trouve le tout néfaste pour l'environnement. Michel suggère que l'école pourrait faire transformé des fontaines d'eau en fontaine pour les bouteille d'eau.

Édith demande si l'école participe à la dictée P.G.L.

Annie lui dit que l'école participe plutôt à la dictée du Club Optimiste.

16. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Annie Beauchemin et appuyé par Brian Kent de lever l'assemblée à 21 h 05.

21CE1819-016

Adopté à l'unanimité

Président(e)

Direction